

**Relance - Mission de maîtrise d'œuvre - Requalification de la cour Motte  
Fablet Site patrimonial remarquable à Rennes (35)  
PROCEDURE FORMALISEE - PHASE CANDIDATURES**

**1. Identification de l'organisme qui passe l'accord cadre**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.15.15.

**2. Procédure de passation**

Procédure avec négociation en application des articles R.2161-12 à R.2161-20 du Code de la commande publique

**3. Objet de l'accord-cadre et lieu d'exécution**

Accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre - Requalification de la cour Motte Fablet Site Patrimonial Remarquable à Rennes (35) pour la réalisation des prestations suivantes :

- AVP, Autorisation d'urbanisme, PRO, ACT VISA, DET, AOR OPPGO,
- OPC,
- Missions complémentaires

Le montant maximum (sans minimum) de l'accord-cadre est fixé à 300 000,00 € HT

Le montant estimé des prestations est de 262 500,00 € HT.

**4. Durée de l'accord-cadre**

La durée de l'accord-cadre est de 7 ans à compter de sa notification au titulaire.

Date prévisionnelle de démarrage : septembre 2025

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**8. Critères de sélection des candidatures**

Le nombre de candidats admis à soumissionner sera au minimum de 3 (trois) et le nombre maximum de candidats autorisés à soumissionner sera de 5 (cinq).

Les critères retenus pour sélectionner les candidatures sont, par ordre d'importance relative décroissante :

1. Capacités professionnelles ;
2. Capacités techniques ;
3. Capacités financières.

**9. Critères pondérés de jugement des offres**

Valeur technique : 60 %

Prix des prestations : 40 %

**10. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : Tribunal Judiciaire de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 Rennes.

**12. Date et heure limites de remise des candidatures**

Le 07 février 2025 à 17h00

**13. Numéro de parution au JOUE**

762292-24

**14. Date d'envoi à la publication au JOUE**

10/12/2024